

19^e concours oléicole des produits en AOP Huile et Olive de Nice

Ce jeudi 19 juin s'est tenu le 19^e concours oléicole des produits en AOP Huile et Olive de Nice, au sein de la Mairie de Vence. Le concours est co-organisé par la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes et le Syndicat Interprofessionnel de l'Olive de Nice. Après une belle année de production sur notre département des Alpes-Maritimes, les lots étaient nombreux pour représenter la qualité des produits oléicoles : 21 lots d'huile d'olive, 12 lots d'olives et 3 lots de pâte d'olive ont concouru. Le jury, constitué des chefs restaurateurs, de producteurs, de mouliniers, de membres de l'INAO et de France Olive ainsi que du jury officiel agréé INAO pour les agréments des produits en appellation, a œuvré pour décerner son palmarès :

HUILE D'OLIVE DE NICE :

OR : Domaine du Piéchal - Annette et Erwann Le Negrate(Châteauneuf de Grasse)

ARGENT : Antonin STREITZ (Valbonne)

BRONZE : Julien FRERE (Le Rouret)

OLIVE DE NICE :

OR : Marie-Line et Eric Faustin (Lucéram)

ARGENT : Rémy Rouch (Saint Blaise)

BRONZE : Jean-Luc Spinelli (Castagniers)

PATE D'OLIVE :

OR : Domaine Lessatini-Laurence et Jean Yves Lessatini (La Trinité)

*ARGENT : Domaine du Piéchal – Annette et Erwann Le Negrate
(Châteauneuf de Grasse)*

A l'issue du concours, Laurence Lessatini, présidente du SION et Régis Lebigre, maire de Vence, ont été intronisés à la confrérie du «Grand Cordon d'Or» par le président Gilles Brunner.